

À VÉLO DANS UN GIRATOIRE

Comment l'aborder en toute tranquillité



Avec le soutien du



Fonds für Verkehrssicherheit FVS
Fonds de sécurité routière FSR
Fondo di sicurezza stradale FSS

La mobilité
d'avenir





Prudemment,
respectueusement,
en se suivant
comme dans
un carrousel.



La formule magique du giratoire

En Suisse, la circulation prend un virage: au lieu d'aller buter contre les signaux lumineux des carrefours traditionnels, elle emprunte de plus en plus souvent la voie du giratoire. Grâce à lui, elle est devenue plus fluide, plus discrète et généralement plus sûre. À vitesse basse mais constante, ce nouveau mode de conduite permet de gagner du temps et de réduire les émissions polluantes.

Mais tout ne tourne pas encore rond dans la circulation, en particulier pour les vélos. Il arrive (trop) souvent que les cyclistes ne soient pas remarqué·es et se sentent donc en danger. À l'approche d'un giratoire, l'hésitation nous gagne.

Les pages suivantes démontrent qu'il n'est pas difficile de rouler en sécurité dans les giratoires, que l'on soit sur deux ou quatre roues. La formule magique est simple: «Prudemment, respectueusement». Et pour les giratoires sans délimitation de voies: **«L'un·e derrière l'autre, en circulant au milieu de la chaussée.»**

ATE Association transports et environnement

Impressum

© ATE, mars 2026, 10 000 ex. français (14^{ème} édition; texte: Michael Rytz, Urs Geiser; illustrations: Atelier Viktor Näf; photos: Iris Krebs; impression: Jost Druck AG, Thun.

ATE Association transports et environnement, Aarberggasse 61, case postale, 3001 Berne
tél. 031 328 58 58, ate@ate.ch, www.ate.ch/velo

Réutilisation des textes, photos et graphiques uniquement avec l'autorisation écrite de l'ATE Association transports et environnement. Cela vaut également pour les publications électroniques ou autres ou les traductions.

Pourquoi tant d'accrochages?

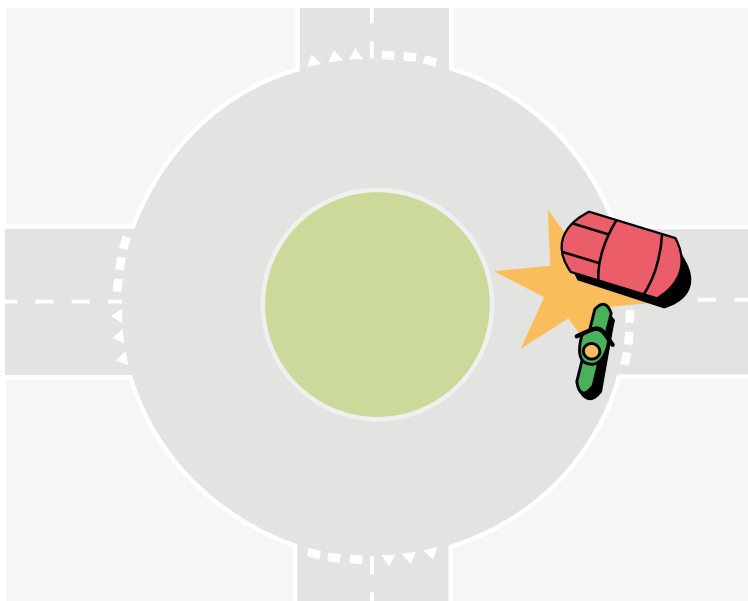
Régulièrement, voitures et vélos entrent en collision aux giratoires.

Situation classique no 1 : l'automobiliste ne remarque pas le ou la cycliste et lui coupe la route par mégarde.

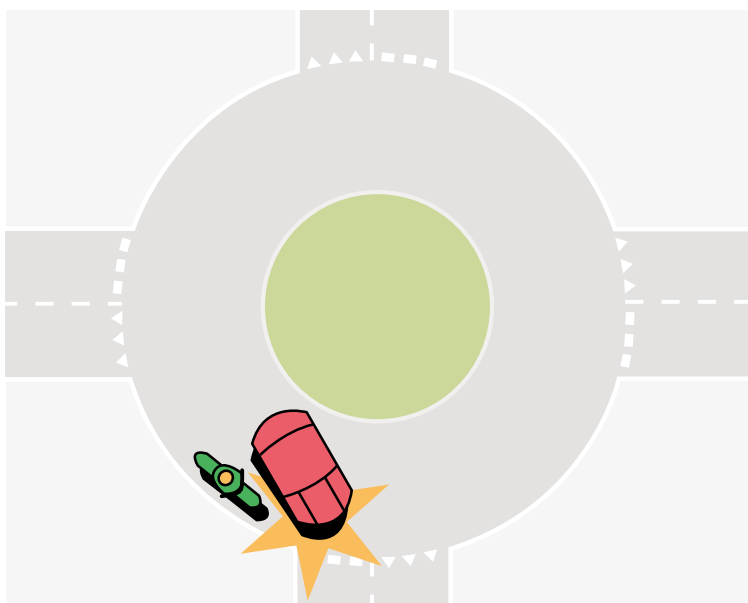
Situation classique no 2: le ou la cycliste se met en situation dangereuse en tentant de dépasser rapidement un véhicule par la droite; l'automobiliste sortant du giratoire ne l'aperçoit pas à temps.

Lorsque le trafic léger des deux-roues partage le même espace que le trafic motorisé, il est nécessaire que tout le monde fasse preuve d'un maximum d'égard. Chacun et chacune doit avoir une idée claire du comportement à adopter.

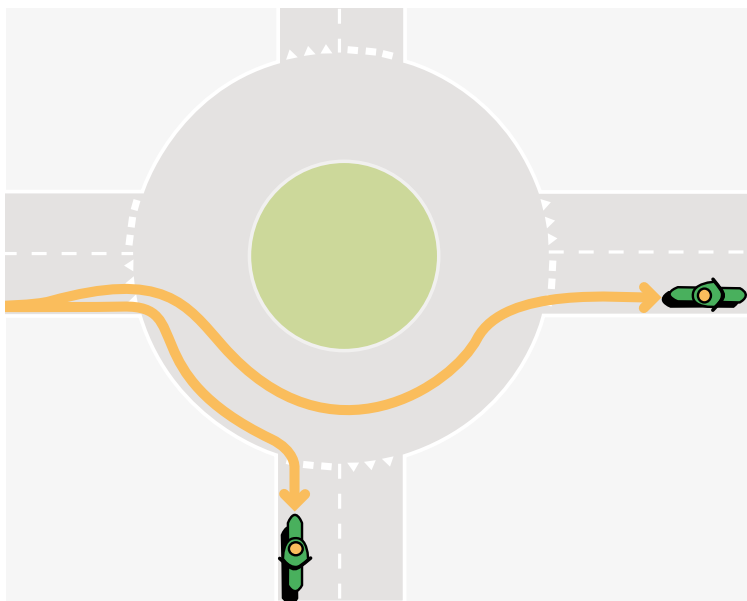
L'art. 41b de **l'Ordonnance sur les règles de la circulation** va droit à l'essentiel: «Avant d'entrer dans un carrefour à sens giratoire, le conducteur **doit ralentir** et accorder la priorité aux véhicules qui, sur sa gauche, surviennent dans le giratoire.»



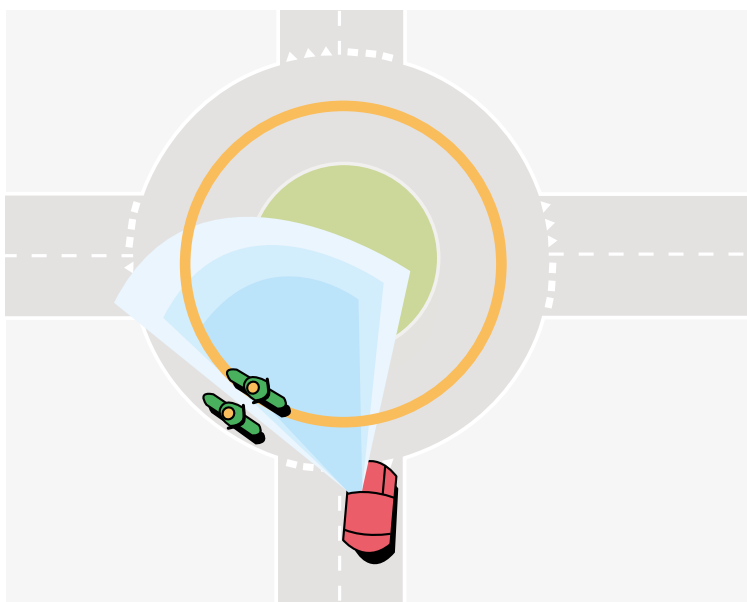
Exemple 1: La voiture ne respecte pas la priorité.



Exemple 2: La voiture dépasse le vélo et quitte le giratoire.



Cas 1: Suivre la meilleure trajectoire.



Cas 2: Suivre la meilleure trajectoire et rester dans le champ de vision.

La meilleure trajectoire à suivre

Dans les giratoires sans délimitation de voies, les cyclistes peuvent déroger à l'obligation de tenir leur droite.

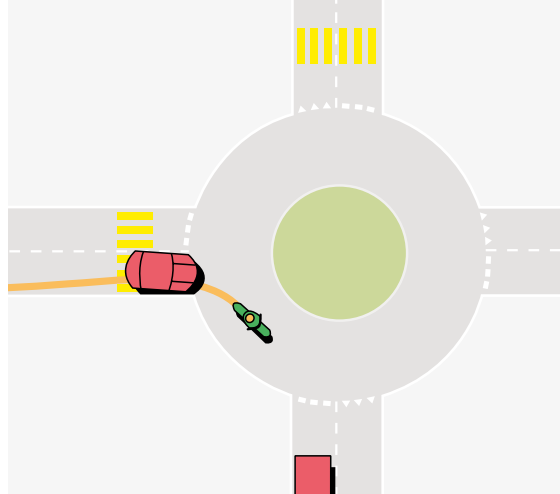
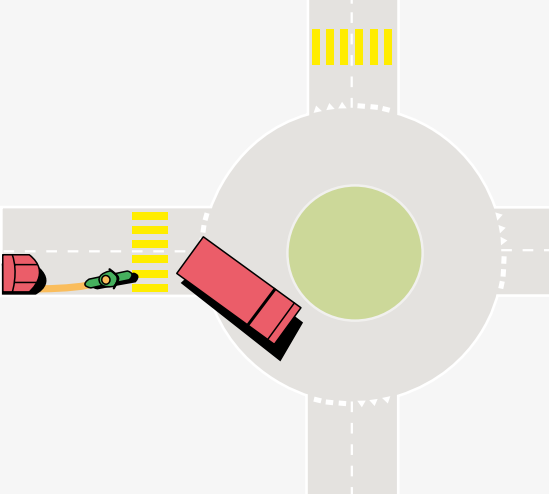
Pour pouvoir adopter la meilleure trajectoire, les cyclistes doivent savoir où sortir dès l'entrée.

Cas 1: Le ou la cycliste quitte le giratoire à la première sortie: il ou elle se tient sur le côté droit de la chaussée (en respectant la distance de sécurité).

Cas 2: Le ou la cycliste quitte le giratoire à l'une des sorties suivantes: il ou elle circule au milieu de la chaussée (cf pages suivantes).

Pas d'accidents de dépassement: en roulant l'un-e derrière l'autre en décrivant la meilleure trajectoire, cyclistes et automobilistes évitent les collisions dues aux dépassements.

Moins d'accidents de priorité: les vélos ou cyclomoteurs roulant au milieu de la chaussée du giratoire sont plus visibles. Ils sont très tôt et plus longtemps dans le champ de vision des automobilistes survenant sur la droite.



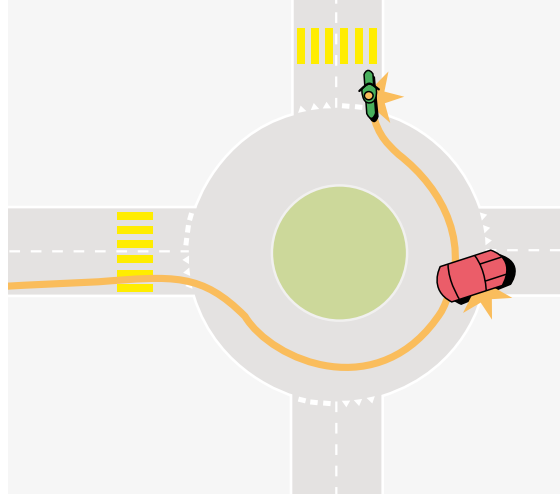
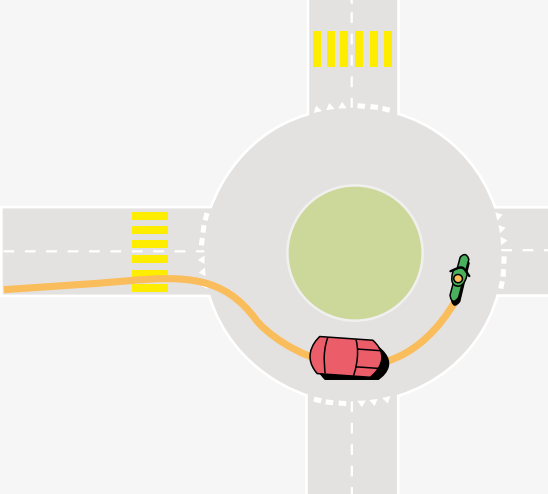
1. Approche: réduire sa vitesse.

L'automobiliste et le ou la cycliste ralentissent à l'approche du giratoire. Le ou la cycliste s'assure qu'aucun véhicule ne s'apprête à dépasser, signale au besoin sa manœuvre d'un signe de la main gauche et se décale vers le milieu de la voie, si possible avant d'entrer dans le giratoire déjà. L'automobiliste lui facilite la manœuvre en freinant à temps et en renonçant à le dépasser. La priorité des piéton·nes est assurée par la même occasion. Et si un camion ou un bus attendent d'y entrer, une seule consigne pour les cyclistes: ne jamais les dépasser!

2. Entrée: attention, le «danger» vient de gauche.

Le passage des véhicules prioritaires ne doit pas être entravé.

Ne vous glissez donc pas immédiatement devant ou à côté d'un véhicule qui circule déjà dans le giratoire! On y entre sans indiquer sa direction.



3. Traversée: attention, le «danger» vient de droite.

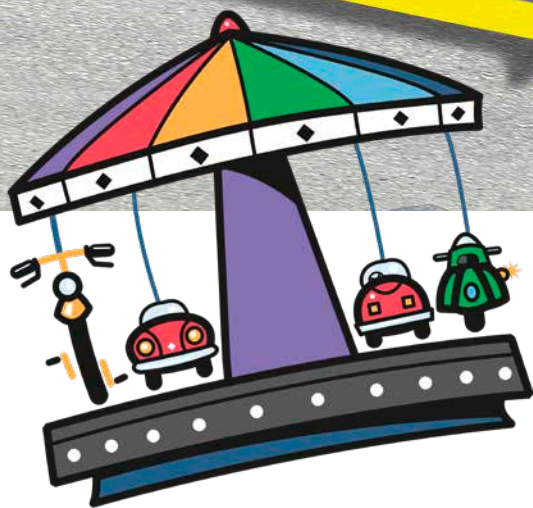
L'automobiliste et le ou la cycliste traversent le giratoire au milieu de la chaussée: les dépassements au giratoire n'amènent rien de plus que des risques supplémentaires. L'automobiliste et le ou la cycliste prêtent attention aux véhicules approchant du giratoire pour pouvoir réagir au plus vite.

4. Sortie: attention aux piéton·nes.

L'automobiliste annonce sa sortie du giratoire grâce au clignotant, le ou la cycliste par un geste de la main. Personne n'attend pour traverser au passage piéton: la voie est libre!



Visibilité
= sécurité.



Giratoires à plusieurs voies

Circuler au centre de la voie s'applique aussi aux giratoires à plusieurs voies. Ainsi, la loi permet désormais aux cyclistes et aux cyclo-motoristes de déroger à l'obligation de tenir sa droite. Les éventuels changements de voie à l'intérieur du giratoire doivent être indiqués d'un geste. Lorsque la sortie visée a été manquée parce qu'un véhicule barrait la voie, il ne reste plus qu'à faire un tour pour la gloire. Les giratoires à plusieurs voies sont nettement moins courants que ceux sans délimitation de voies (périmètre jusqu'à 30 m), qui sont également bien meilleurs du point de vue de la sécurité routière.

Plus le périmètre du rond-point est grand, plus les vitesses y sont généralement élevées et le danger important pour les cyclistes. Lorsque s'y ajoute une circulation dense, les cyclistes peuvent toujours contourner le giratoire en descendant du vélo et en empruntant les passages piétons. La priorité leur sera accordée en prime.

Cyclistes: circulez au milieu de la voie afin d'être plus visibles dans les giratoires. **Des vêtements voyants ou clairs et un bon éclairage contribuent aussi à votre sécurité.**

En savoir plus

Vous pouvez commander **gratuitement** d'autres brochures sur le thème du vélo (électrique).

Vous trouverez un aperçu ici:

www.ate.ch/publications

